

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1951, tome 49, p. 296-301

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

EPHEMERIDES

LAUDA SION SALVATOREM

La Fête-Dieu de cette année s'est déroulée avec une splendeur digne des meilleures traditions liturgiques de St-Maurice.

Au cours du pontifical solennel, le Chœur-mixte du Collège a interprété une fort belle messe de Perosi et un motet de Palestrina. La procession parcourut ensuite les rues pavoisées de la ville, faisant halte aux deux reposoirs habituels. Le Saint-Sacrement y recevait l'accueil somptueux d'une décoration faite de l'harmonieux ensemble des fleurs, de la verdure et des lignes architecturales des retables. Les autorités civiles du district et de la cité, un peloton de gendarmes en tenue de gala, une compagnie de militaires sous le commandement des officiers supérieurs des Forts de St-Maurice, prirent part à ces grandioses cérémonies. Enfin, un radieux soleil de mai donnait à la fête une plénitude de joie qu'on aurait eu de la peine à savourer sous un ciel voilé et maussade...

Avant de clore cette brève chronique, nous relèverons que de nombreux étrangers vinrent des contrées voisines, notamment du canton de Vaud, assister à notre Fête-Dieu. Nous citerons MM. Besse-Desmoulières et Henry Beurnel, du Consulat de France à Lausanne, que S. Exc. Mgr Haller se fit une joie d'accueillir et de saluer cordialement à la table abbatiale, où d'ailleurs avaient été invités, comme de coutume et pour le plus vif plaisir des membres de la Commune, les Autorités civiles et militaires, ainsi que les sympathiques représentants de la police cantonale.

BOURGEOISIE D'HONNEUR

La Noble Bourgeoisie de St-Maurice vient d'accorder à Son Exc. Mgr Haller le titre de bourgeois de St-Maurice. Elle a choisi le jour de la St-Louis, qui est l'une des fêtes onomastiques de Son Excellence, pour remettre au vénéré Prélat le diplôme de cette distinction. Le repas conventuel avait réuni autour de Monseigneur les autorités du district et de la Cité et il appartenait au président de la Bourgeoisie, M. Robert Coutaz, d'y publier officiellement la décision qu'avait prise à l'unanimité l'assemblée primaire bourgeoise. Il le fit en quelques paroles pleines de cœur, de tact et de charmante simplicité. Son Excellence y répondit, exprimant aux Autorités et, par celles-ci, à toute la ville de St-Maurice, sa meilleure reconnaissance, les vœux qu'il forme pour la prospérité de la Commune, l'assurance que l'Abbaye demeurera unie à la vie locale dans les bons

comme dans les mauvais jours. Etaient également présents à cette fête de famille Mgr Adam, R^{ms} Prévôt du Grand-St-Bernard, toujours fidèle à l'amitié si reconfortante qui unit sa Communauté à la nôtre, ainsi que M. le Chanoine Brunner, Rd Curé de Sion, qui, le matin même avait adressé à nos élèves un magnifique sermon de circonstance.

Voici le document officiel dont, à la demande du Président, M. Alexandre Rappaz, le dévoué secrétaire bourgeoisial, donna lecture :

AU NOM DE LA TRES SAINTE TRINITE

*Décret de l'Assemblée des Bourgeois
de la Ville et Commune de Saint-Maurice d'Agaune
au Canton du Valais en Suisse*

L'Assemblée Générale des Bourgeois de la Ville et Commune de Saint-Maurice d'Agaune, tenue le six juin mil neuf cent cinquante et un, sous la présidence de Monsieur Robert Coutaz, président du Conseil bourgeoisial de ladite Ville, a pris connaissance avec intérêt de la proposition de Monsieur Hyacinthe Amacker, bourgeois de cette Commune et président de celle-ci, tendant à décerner les droits de bourgeoisie à Son Excellence Monseigneur Louis-Séverin Haller, Abbé Nullius de Saint-Maurice et Evêque de Bethléem, actuellement bourgeois de la Ville et Commune de Monthey et citoyen valaisan. Désireux de rendre hommage au Révérendissime Prêlat qui a grandement contribué à la beauté de notre cité par l'agrandissement et la restauration de son antique église abbatiale et cathédrale, donnant ainsi, après le douloureux éboulement de la montagne qui avait détruit en partie cette église et sa vénérable tour, une preuve manifeste de confiance et d'attachement à notre sol, Nous, Bourgeois de Saint-Maurice d'Agaune, réunis en ladite Assemblée générale, avons approuvé à l'unanimité cette proposition et, renouvelant le geste fait en l'honneur de feu Monseigneur Bernard-Alexis Burquier, de vénérée mémoire, prédécesseur de Monseigneur Haller, avons décidé de recevoir au nombre des Bourgeois de notre cité Son Excellence Monseigneur Louis-Séverin Haller, pour participer avec nous aux profits et avantages, comme aux peines et charges de notre Noble Corporation publique. Ainsi fait à Saint-Maurice, le six juin mil neuf cent cinquante et un, et notifié sur le présent diplôme, muni du sceau de la Noble Bourgeoisie de la Ville et Commune de Saint-Maurice et signé de la main des membres du Conseil d'icelle, pour être remis à Son Excellence Monseigneur Haller le vingt et un juin de la même année que ci-dessus.

<i>Ern. DUROUX</i>	<i>Le président</i>	<i>Charles GEX</i>
<i>Louis ROUGE</i>	<i>COUTAZ R.</i>	<i>J. AMACKER</i>
<i>Laurent DUBOIS</i>	<i>Le secrétaire</i>	<i>JUILLAND Joseph</i>
<i>L † S</i>	<i>Alex. RAPPAZ</i>	

Ce texte dont chacun aura admiré la parfaite tenue rédactionnelle, est écrit sur un parchemin de grand format, en une calligraphie digne des meilleures traditions de la diplomatique.

M. Hyacinthe Amacker, président de St-Maurice, a écrit pour les lecteurs du « Nouvelliste » un compte-rendu de cette promotion bourgeoise. Sa chronique, toute débordante de délicatesse pour son Excellence et l'Abbaye, nous a fait plaisir et nous l'en remercions sincèrement.

S. MAURICE ET L'ART

Notre basilique complète petit à petit sa décoration... Hier, c'étaient de nouveaux vitraux et une toile pour l'autel de S. Théodore. Aujourd'hui, le porche, demeuré longtemps dépourvu des sculptures que réclamaient son style et son architecture, a reçu une statue de S. Maurice. Elle en orne le trumeau. Le sculpteur, M. Laurent Allaz, de Lausanne, a en effet ciselé le saint patron de l'église dans une pierre jaunâtre du Jura argovien, grès des carrières de Kornberg, et nous l'a représenté, ainsi qu'il sied à un ensemble gothique, sous les traits d'un jeune chevalier du moyen âge. Le regard serein et noble du saint convient parfaitement à qui est prêt à mourir plutôt que de trahir...

Nous en complimentons sincèrement le jeune artiste vaudois et nous l'encourageons bien vivement à retrouver la même inspiration quand il poursuivra son travail dans les reliefs du tympan.

Il y a quelques jours, Madame Comte-Delasoie, originaire de Sembrancher, nous a très aimablement fait don d'une toile ancienne représentant S. Maurice en tenue de chef militaire. Œuvre du fameux peintre Corthey, de Bagnes, (début du XIX^e siècle), ce gracieux tableau a été suspendu dans le petit narthex par où l'on accède à la fois au cloître, aux catacombes et à la chapelle des Reliques. Nous exprimons notre meilleure gratitude à Madame Comte pour son geste si bienveillant.

AU CONGRES CATHOLIQUE VAUDOIS

Son Exc. Mgr Haller a participé le dimanche 10 juillet à la grande assemblée des catholiques vaudois à Lausanne. Au cours de l'office solennel qu'il présida à l'église St-Joseph de Prélaz, il rappela aux fidèles les principaux buts du Congrès, montrant quels sont les bienfaits et les exigences de la vie chrétienne en une époque où tant de séductions

doctrinales et mondaines sollicitent les esprits et les cœurs, vers des idéaux malsains et incapables d'apporter le vrai bonheur... Il mit également en lumière les tâches et les nobles mérites du clergé paroissial dans les divers secteurs de l'apostolat. Puis en compagnie de l'évêque du diocèse, Son Exc. Mgr Charrière, et d'autres prélats, notre vénéré Supérieur assista au congrès général qui avait rassemblé dans les immenses locaux du Comptoir quelque dix mille participants. Au cours du splendide jeu scénique qu'on y représenta, défilèrent successivement les maquettes des églises catholiques vaudoises : Monseigneur aura éprouvé une joie toute particulière quand apparut sur l'estrade l'église paroissiale de Lavey-Morcles dont il est le chef spirituel... Réconfortante journée de famille, placée sous le signe de la charité et qui provoqua d'ailleurs les plus gracieuses sympathies tant auprès des autorités vaudoises qu'auprès du grand public et de la presse !

NOS ANCIENS

NOMINATIONS

Le Grand-Conseil valaisan, dans sa session du 17 mai dernier, a nommé M. André Germanier, de Granges, président du Tribunal cantonal et M. Camille Pouget, d'Orsières, vice-président.

Le même jour, il a désigné M. Aloys Morand, avocat à Monthey, comme rapporteur-substitut près le même Tribunal.

Nos respectueuses félicitations !

A LA S.H.V.R.

La Société d'histoire du Valais romand, réunie à Crans le dimanche 10 juin, a réélu par acclamation son Comité. Il y figure plusieurs noms d'Anciens : M. le Chanoine Léon Dupont Lachenal, son président, MM. André Donnet, archiviste cantonal à Sion, et Victor Dupuis, avocat à Martigny-Ville, membres.

Notre distingué confrère dirige cette importante association depuis quatorze ans : nous l'en félicitons bien cordialement et nous formons des vœux pour que son zèle et sa haute compétence, unis à ceux de ses collègues, continuent à explorer le passé de notre pays et, grâce à cette lumière, nous aident à mieux comprendre et à mieux aimer le Valais d'aujourd'hui...

LAUREAT DE L'ACADEMIE

Parmi les auteurs à qui l'Académie française vient de décerner ses prix de fondation, nous relevons avec plaisir, parmi les lauréats du prix Montyon, le nom de notre confrère,

M. le Chanoine **Marcel Michelet**, professeur à Porrentruy, pour son livre récent « Deux Amours » (cf. Echos de décembre 1950, p. 238).

Nous l'en félicitons bien sincèrement et d'autant mieux que pareille distinction n'échoit pas souvent à des écrivains de notre pays.

DELICAT SOUVENIR

Il y a quelque temps, Mgr Schaller, directeur du « Pays » de Porrentruy, fit un voyage en Terre Sainte.

Le compte-rendu qu'il en écrivit pour ses lecteurs de son journal mentionne son arrêt à Bethléem d'où, nous assure-t-il, sa pensée toute mêlée de prières, s'est envolée vers l'évêque de Bethléem et notre Abbaye.

Merci, Monseigneur, de votre exquise attention et de la si belle fidélité de votre amitié !

AU SERVICE DU SAINT-PERE

M. le lieutenant-colonel **Ulrich Ruppen**, de Naters, vient de célébrer ses vingt-cinq ans d'activité à la Garde-Suisse pontificale.

Nous l'en félicitons cordialement et nous formons des vœux pour que l'heureux jubilaire demeure encore longtemps l'un des chefs les plus distingués de l'illustre milice helvétique proposée à la garde du Pape.

MARIAGES

Le 10 mai, M. **Alfons Fontana**, d'Ems (Grisons), a épousé Mademoiselle Trudy Ender, de Coire.

Le 22 mai, M. **Roger Favre**, de Fribourg, a épousé Mademoiselle Myriam Wolhauser, à Zurich.

Le 2 juin, M. **Léonce Delaloye**, médecin, de Monthey, a épousé Mademoiselle Françoise Nicod, de Lausanne.

Le même jour, M. **Pierre Gay-Crosier**, notaire, de Martigny-Ville, a épousé Mademoiselle Michèle Tissières, de la même ville.

Le 9 juin, M. Georges **Molk**, d'Ardon, a épousé Mademoiselle Lucienne Rebord, du même village.

Le même jour, M. **Edmond Sauthier**, notaire et greffier du Tribunal d'Entremont, de Martigny-Ville, a épousé Mademoiselle Michèle Roduit, de la même ville.

Que le bon Dieu bénisse ces nouveaux foyers auxquels nous offrons, et de tout cœur, nos vœux et nos compliments les meilleurs !

POUR CHARMER NOS OREILLES...

M. Alphonse Roy, des Breuleux (J. B.), flûtiste à l'Orchestre de la Suisse romande, a participé comme soliste à l'enregistrement du 4^e Concert Brandebourgeois de J.-S. Bach, qui vient d'obtenir le grand prix du disque 1951.

Le monde des disques n'a plus de secret pour notre cher confrère, M. le Chanoine **Paul Saudan**. Pour la seconde fois, il obtient le premier prix au « concours d'étiquette » que Radio-Genève avait organisé et qui demandait aux auditeurs de replacer dans leur contexte deux mouvements de symphonie volontairement enlevés de la composition à laquelle ils appartiennent. De plus les concurrents, et ils furent nombreux, devaient justifier leur point de vue par l'analyse musicale.

Nos félicitations au distingué flûtiste et à l'excellent musicien !

DANS LE BARREAU VALAISAN

MM. Jean Cleusix, de Leytron, et **Roger Kaestli**, de Monthey, notaires, ont passé devant une Commission cantonale leur examen professionnel de droit et ont reçu leur diplôme d'avocat.

D'autre part, **MM. Camille Abbet**, de Martigny-Bourg, et **André Valentini**, de Conthey, ont obtenu leur brevet de notaire, après avoir réussi leur examen devant la même Commission officielle.

Nos amicales félicitations !

EXAMENS

M. Pierre Delacoste, de Monthey, a réussi brillamment son examen final de médecine à l'Université de Lausanne.

COLLEGE DE SION

Maturité commerciale : **MM. Gilbert Jenni**, de Montreux et **Bernard Payot**, de Martigny-Ville.

Nos compliments !

G. R.